

## Communiqué de presse

Créteil et Champs-sur-Marne, le 29 janvier  
2016

---

### L'UPEC et l'UPEM choisies comme établissements pilotes pour le développement de la formation continue dans l'enseignement supérieur

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 12 novembre 2015, l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) ont été sélectionnées pour participer à une expérimentation afin de développer la formation continue.

---

L'appel à manifestation d'intérêt visant à constituer un réseau d'établissements pilotes a été lancé fin novembre, à la suite du rapport remis par François Germinet à Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et à Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Considérées comme établissements matures dans la relation à l'entreprise, l'UPEC et l'UPEM ont porté ensemble une stratégie visant à développer une offre de formation continue au plus près des besoins des publics adultes et des partenaires du monde socio-économique.

Présentes sur 17 sites situés sur 3 départements en Île-de-France, les deux universités bénéficient d'un fort ancrage territorial dans l'Est-francilien et de relations partenariales dynamiques avec le monde socio-économique.

Pour construire ce projet, les deux universités s'appuieront sur les compétences et expertises des laboratoires de recherche et des composantes, tout en étant attentif aux domaines et axes prioritaires définis par les branches professionnelles.

Le travail en cours sur la création d'une nouvelle université issue des deux universités UPEC et UPEM permettra de mettre en oeuvre un projet en matière de formation continue visant une progression de 50% du chiffre d'affaires pour atteindre 10M€ à l'horizon de 2020.

#### **Les axes de développement retenus par les deux universités pour la formation continue**

- Amélioration de la qualité de l'accueil, de l'individualisation des parcours, de l'intégration des publics de formation continue dans les formations diplômantes ;
- Construction d'une offre de formation diversifiée en cohérence avec les domaines d'expertise des deux universités et en lien avec les besoins des entreprises ;

- Développement de la VAE ; Rapprochement avec les branches professionnelles, les chambres consulaires du territoire et les partenaires sociaux pour faire connaître l'offre de formation et développer de nouveaux modules de formation;
- Évolution de la pédagogie en mobilisant de façon plus importante et raisonnée le numérique
- Modification des rythmes d'apprentissage et de l'organisation des temps de formation ;
- Communication tournée vers les facteurs de différenciation (la recherche, l'innovation, la pluridisciplinarité...) qui feront demain la marque de la formation continue dans la nouvelle université.

### **Les recommandations du rapport Germinet**

Le rapport Germinet préconise :

- de s'appuyer sur la proximité avec la recherche
- de mieux prendre en compte les coûts réels de l'activité de formation continue
- de développer des mécanismes d'incitation au niveau des COMUE
- d'ouvrir la formation professionnelle à de nouveaux publics (bacheliers professionnels souhaitant démarrer une expérience professionnelle tout en ayant le projet de revenir plus tard dans l'enseignement supérieur, alumni, etc.).

### **À propos de l'UPEC et de l'UPEM**

Les deux universités comptent d'ores et déjà en commun sept laboratoires de recherche, , un IAE, une École d'urbanisme, trois labex, un IDEFI et des écoles doctorales regroupant au niveau de la ComUE les doctorants des autres établissements membres. Depuis la rentrée de septembre 2015 une offre de formation co-accréditée est déployée par les deux universités en licence et en master.

Dans cette continuité, l'ambition de la nouvelle université est de proposer une offre de formation et de recherche cohérente, pluridisciplinaire et innovante sur un même territoire, répondant aux attentes des étudiants et des personnels et ainsi de renforcer l'attractivité et la visibilité nationale et internationale de ce nouvel établissement.

Ce dernier, qui réunira l'UPEC et l'UPEM comptera 42000 étudiants et 5 600 enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, et jouera ainsi un rôle majeur dans le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Est francilien.

Retrouvez le site web dédié au projet de création de la nouvelle université :

[www.upec-upem.fr](http://www.upec-upem.fr)

---

#### **Contacts**

##### **UPEC**

Bénédicte RAY – LE CORRE  
 Direction de la communication - Relations Presse  
[benedicte.ray@u-pec.fr](mailto:benedicte.ray@u-pec.fr)  
 01.45.17.44.95 – 06.13.02.55.98  
[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)

##### **UPEM**

Sandrine DIAGO  
 Responsable communication  
[sandrine.diago@u-pem.fr](mailto:sandrine.diago@u-pem.fr)  
 01.60.95.71.23 – 06.25.11.67.61  
[www.u-pem.fr](http://www.u-pem.fr)